

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2014

Présents: M.WEISS Maurice - Mme SOUBEYRAND Laura - M.VILLEMAGNE Michel - Mme MOREL Brigitte - M.BOUIX Laurent - Mme VINDRIEUX Cécile - M.MARCAILLOU Patrick - Mme VAREILLE Nadège - M.CHANTRE Thierry - Mme ARSAC Brigitte - M.GAUTHIER Christophe - M.CHANTRE Éric - Mme PONTON Carine - M.GUILHOT Yoann - Mme BERTRAND Céline - M.LESCAILLE Bernard - Mme SINZ Marie Jeanne - M.JOUVE Henry - Mme TEYSSIER Marie Pierre - M.DESBOS Jérôme.

Absents : Mme CROZE Blandine - Mme DUFAUD (donne pouvoir à M.WEISS) – M.GAUTHIER-LAFAYE (donne pouvoir à Mme VAREILLE).

Secrétaire de séance : Mme VAREILLE Nadège.

1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2014.

M.WEISS indique qu'en ce qui concerne le point 3 et plus particulièrement la désignation des représentants au Syndicat de Gestion du Lac de Devesset (SIGLD), le compte rendu indique la désignation de deux suppléants alors que les statuts du syndicat de gestion du lac de Devesset n'en prévoit qu'un seul. Il précise que, si l'opposition avait bien exprimé le souhait de voir M.LESCAILLE Bernard présent à cette instance, seul Monsieur MARCAILLOU Patrick a été désigné délégué suppléant par le conseil municipal. Monsieur le Maire rappelle qu'il avait dit qu'éventuellement plus tard, une révision de ces désignations pourrait avoir lieu.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2014 est adopté après avoir pris en compte la rectification apportée par Monsieur le Maire.

2) Comptes de gestion – Rapport de M.VILLEMAGNE.

M.VILLEMAGNE rappelle aux élus que les comptes de gestion transmis par le comptable sont en concordance avec les comptes administratifs établis par la commune. Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve les comptes de gestion 2013.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 1

3) Budgets primitifs 2014 du budget communal et des budgets annexes – Rapport de M.VILLEMAGNE.

M.WEISS retrace les grandes lignes du budget 2014 ainsi que les contraintes avec lesquelles il a été bâti (diminution des dotations de l'État, maintien des taux d'imposition en l'état, pas de nouvel emprunt et augmentation de l'autofinancement). Il présente rapidement les opérations en cours d'achèvement ainsi que la mise en œuvre des premières mesures issues du programme électoral.

M.VILLEMAGNE, adjoint aux finances, détaille les budgets aux membres du Conseil Municipal.

M.JOUVE s'interroge sur le financement de la réforme des rythmes scolaires en cas d'abandon de ce projet.

M.WEISS indique que pour l'instant la loi contraint les collectivités à mettre en œuvre cette réforme et qu'il l'appliquera tant que cela restera une obligation. En cas de modification, il proposera à l'assemblée délibérante de se prononcer sur ce sujet.

M.VILLEMAGNE ajoute qu'en matière budgétaire, si les crédits ne sont pas consommés, ils se retrouveront dans les résultats 2014.

Avant de procéder au vote du budget, M.JOUVE souhaite expliquer la position de la minorité, il revient sur l'absence de diminution du montant des indemnités et le regrette car cette somme aurait pu servir au financement d'autres dépenses (étude environnementale de l'hôpital, aide au CCAS...). Par ailleurs, il souligne l'effort de pédagogie de M.VILLEMAGNE.

M.WEISS rappelle que cette question a été tranchée lors de la séance d'installation du conseil municipal et considère un peu faible cet argument, prétexte à l'abstention de l'opposition, qui met en jeu une somme de 13 000 euros environ sur un budget qui, consolidé, approche les 6 millions d'euros. Que par ailleurs, un financement pour les études environnementales de l'hôpital, est bien inscrit dans ce budget.

1- Le budget principal de la commune

Dépenses de fonctionnement	2 693 568,17 €
Recettes de fonctionnement	2 693 568,17 €
Dépenses d'investissement	1 999 486,52 €
Recettes d'investissement	1 999 486,52 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget principal.

Pour: 17 Contre: 0 Abstention: 5

2- Le budget annexe de l'assainissement

Dépenses de fonctionnement	130 000,00 €
Recettes de fonctionnement	130 000,00 €
Dépenses d'investissement	619 452,00 €
Recettes d'investissement	619 452,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget annexe de l'assainissement.

Pour: 22 Contre: 0 Abstention: 0

3- Le budget annexe de l'alimentation en eau potable

Dépenses de fonctionnement	147 000,00 €
Recettes de fonctionnement	147 000,00 €
Dépenses d'investissement	179 003,12 €
Recettes d'investissement	179 003,12 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget annexe de l'eau

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

4) Taux d'imposition 2014 – Rapport de M.VILLEMAGNE.

Mme SINZ s'interroge sur le fait de savoir si les services offerts par les communes alentours ne sont pas supérieurs à ceux offerts à Saint-Agrève (hôpital à Lamastre, eyrium et arche des métiers au Cheylard) ce qui justifieraient des taux d'imposition plus élevés chez nos voisins.

M.WEISS répond que l'hôpital de Lamastre n'est pas financé par la commune, pas plus que Eyrium et l'Arche des métiers qui sont financés par la Communauté de Communes Val'Eyrieux et non par la commune du Cheylard

Monsieur le Maire propose le maintien des taux d'imposition pour 2014 et propose de les fixer comme suit :

	<i>TAUX 2013 pour mémoire</i>	<i>TAUX 2014 proposition</i>	<i>BASES</i>	<i>PRODUIT</i>
<i>TH</i>	9,97%	9,97%	3 126 000 €	311 662 €
<i>TFB</i>	19.53%	19.53%	2 648 000 €	517 154 €
<i>TFNB</i>	73,50%	73,50%	61 100 €	44 909 €

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 2

5) Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'opération de stockage de boues – Rapport de M.GAUTHIER.

Monsieur GAUTHIER rappelle que la commune de SAINT AGREVE a décidé de procéder à l'amélioration de son dispositif de stockage des boues de sa station d'épuration, en vue d'une meilleure utilisation par les agriculteurs.

Le coût de cette opération a été évalué à 340 000 € HT.

Pour son financement, la commune a sollicité des subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil Général de l'Ardèche.

Le délai de réalisation est estimé à 12 mois.

Au regard des moyens humains et matériels dont la Mairie dispose, il paraît utile pour mener à bien ladite opération de solliciter un concours du Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (S.D.E.A.) au terme d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La Commune de SAINT AGREVE étant membre du S.D.E.A., les dispositions du Code des Marchés Publics en vertu de son article 3.1 ne sont pas applicables à ce contrat dit de type « in house ».

Pour assurer cette mission le S.D.E.A. sollicite une rémunération de 15 000,00 € H.T., soit 18 000,00 € T.T.C.

Après avoir donné connaissance du projet de rédaction de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage à intervenir, Monsieur le Maire invite l'assemblée à se prononcer sur ce document.

Après en avoir délibéré et statué, le Conseil Municipal :

*CONFIRME sa décision de confier au Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'opération de stockage de boues

*APPROUVE la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage afférente à intervenir, telle qu'elle lui a été présentée,

* AUTORISE son Maire à la signer ainsi que tous documents s'y rapportant.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

6) Établissement de la liste de contribuables pour permettre la désignation des commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) – Rapport de M.WEISS.

La Directrice des Services Fiscaux sollicite le Conseil Municipal afin d'établir une liste de contribuables, dressée en nombre double parmi laquelle elle choisira le 8 commissaires titulaires et les 8 commissaires suppléants pour la commune de Saint-Agrève.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante propose la liste suivante à la Direction Générale des Finances Publiques :

COMMISSAIRES TITULAIRES

	NOM	PRENOM	ADRESSE	ROLES
1	CROZE	THIERRY	Chantoisel 07320 St Agrève	TFPB
2	FAY	PHILIPPE	Le Fay 07320 St Agrève	TH
3	MANDON	MICHELE	Les Allées 07320 St Agrève	TFPB
4	EXBRAYAT	MICHEL	Montgardy 07320 St Agrève	TH
5	GAUTHIER	CHRISTOPHE	Serre du Moulin	TFPB
6	CROZE	TONY	Avenue des Cévennes 07320 St Agrève	TH
7	CARRE	CHRISTIAN	La combe 07320 St Agrève	CFE
8	VERGNON	HELENE	Lot de Rascles	TFNB
9	AUBERT	LOUIS	Lichessol 07320 St Agrève	TFNB
10	MOUNIER	GILLES	Serre du Réal 07320 St Agrève	TFPB
Domiciliés en dehors de la commune				
11	VAREILLE	ROBERT	Le Pouzat 07320 St Agrève	TFNB
12	LESCAILLE	Bernard	18 rue Chaziere 69 004 Lyon	TFPB

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

	NOM	PRENOM	ADRESSE	ROLES
1	CHAREYRON	YVES	Rue du Docteur Tourasse 07320 St Agrève	CFE

2	CHAPELON	MAURICE	Montgardy 07320 St Agrève	TFPB
3	GARDE	CLAUDETTE	La Voute 07320 St Agrève	TFNB
4	ROCHE	SUZANNE	Rue des Église 07320 St Agrève	TH
5	BRUYERE	ALBERT	Chantoisel 07320 St Agrève	TFNB
6	GOUNON	MARIE- CLAUDE	Freydaperet 07320 St Agrève	TFNB
7	SOUBEYRAND	MICHEL	Le Monteillet 07320 St Agrève	CFE
8	MOREL	BENOIT	Laulagnier 07320 St Agrève	TFPB
9	AUBERT	GILLES	Avenue des Cévennes 07320 St Agrève	CFE
10	JOURDAN	ROLAND	Place de la République	TH
Domiciliés en dehors de la commune				
11	BROTTE	ETIENNE	Maisonneuve 07320 DEVESSET	TFNB
12	CUKIERMAN	DANIEL	132 Bd de Montparnasse 75 014 Paris	TFPB

COMMISSAIRES SUPPLEMENTAIRES POUR LES COMMUNES DE PLUS DE 2000 HABITANTS.

COMMISSAIRES TITULAIRES

	NOM	PRENOM	ADRESSE	ROLES
1	CHANTRE	ERIC	La Chaux 07320 St Agrève	TFNB
2	CHAZALLET	PHILIPPE	Les Combes 07320 St Agrève	CFE
3	COURTIAL	VERONIQUE	Planchettes 07320 St Agrève	TH
4	SINZ	MARIE JEANNE	Le Pouzat 07320 St Agrève	TFPB

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

	NOM	PRENOM	ADRESSE	ROLES
1	VAREILLE	NADEGE	Le Pouzat 07320 St Agrève	TH
2	MARCAILLOU	PATRICK	L'Hermet 07320 St Agrève	TFPB
3	VERILHAC	JEAN YVES	Rue du Docteur Tourasse 07320 St Agrève	TH
4	VALLA	EVELYNE	Les Allées 07320 St Agrève	TH

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

8) Questions diverses.

Prochaine séance du Conseil Municipal le 5 juin 2014.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 20.